

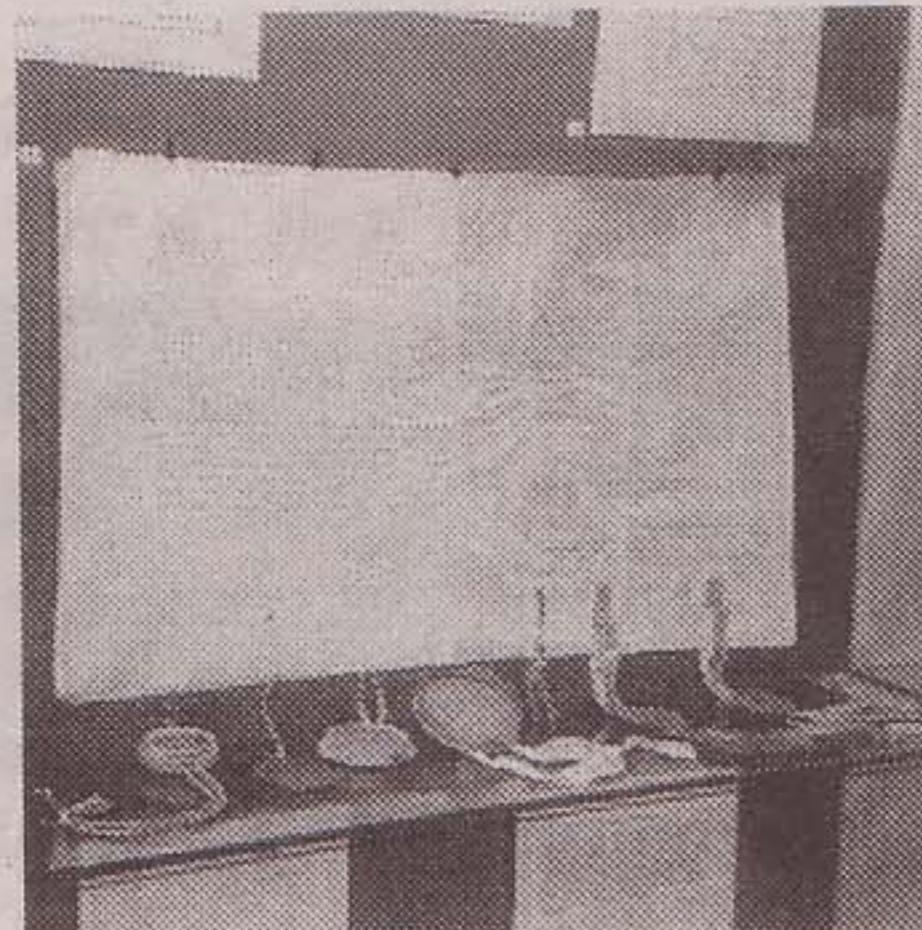
# Mobilisation générale à La Salévienne

*L'association a programmé de nombreuses manifestations dans le cadre du Traité de paix.*

■ En ce printemps 2003, la commune de Saint-Julien-en-Genevois vit au rythme des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la signature du traité de paix de 1603. Un traité qui est à l'origine de la paix durable qui a permis à notre région de se développer.

Tout au long des mois d'avril, de mai et de juin, les célébrations se déclineront en quatre thèmes bien distincts : les aspects festifs, oecuméniques, politiques et historiques. Ce dernier domaine a été pris en charge par la société d'histoire locale "La Salévienne" qui travaille depuis de nombreux mois sur ce dossier.

Le projet mis en place par cette association est ambitieux, il devrait permettre aux passionnés d'histoire, mais



L'original du Traité de paix sera bientôt à Saint-Julien.

aussi à toutes les personnes simplement intéressées par les relations Genevois/Genève, de mieux comprendre la situation de l'époque et son évolution jusqu'à nos jours. Pour mener à bien ce projet, "La Salévienne" collabore étroitement avec la Société d'Histoire et d'Archéolo-

gie de Genève, l'association pour l'étude de l'histoire régionale et l'association 1603 Genève. Les Archives d'Etat de Genève et les Archives départementales de la Haute-Savoie ainsi que MM. Lescaze et Palluel-Guillard sont également associés à ce dossier.

Le programme proposé par "La Salévienne" comprendra sept conférences, un colloque et une grande exposition présentée en mairie de Saint-Julien du 7 au 29 juin 2003. A cette occasion, un exemplaire original du traité de 1603 sera exposé et reviendra ainsi pour la première fois dans notre région.

La première des sept conférences a déjà eu lieu. Animée par Eric Thierry, elle concernait le traité de Vervins signé en

1598. Lors de son brillant exposé, M.Thierry a brossé un tableau complet de la situation des forces en présence, les états catholiques et protestants, peu avant le traité de 1603.

Les autres conférences seront consacrées aux aspects politiques et historiques du Traité de Saint-Julien ainsi qu'aux personnages importants qui ont gravité autour de cet évènement.

Le colloque se déroulera le samedi 14 juin au casino de Saint-Julien. Intitulé « Modernité du Traité de Saint-Julien de 1603 : entre permanence et évolution », il réunira une dizaine de conférenciers et fera l'objet d'une publication. Toutes les conférences seront gratuites et ouvertes à tous.

D.Ernst

Jeudi 17 avril 2003